

Une autre crainte est que ces filiales font dans une trop grande mesure appel à des sources d'approvisionnement qui se trouvent au-delà de nos frontières. J'ai déjà exprimé mon inquiétude en ce qui concerne les politiques d'achat des entreprises canadiennes - aussi bien nationales qu'étrangères - de même que celles du simple citoyen. La question est de savoir si dans ce domaine, le comportement des sociétés étrangères diffère grandement de celui des firmes canadiennes. Tout indique qu'il n'en est rien.

Si on compare les cinq premiers mois de 1967 à la même période en 1966, la saine avance de 16.5 p.100 réalisée dans le domaine des exportations a été pratiquement en équilibre avec une augmentation identique des importations. Et c'est cet aspect du problème qui accroît la nécessité urgente de développer et d'utiliser des sources économiques d'approvisionnement au Canada. Et ce ne serait certainement pas une politique de bon augure de la part des filiales étrangères si elles établissaient une discrimination envers les fournisseurs canadiens concurrentiels.

En fait, environ 40 p. 100 - soit 13.5 milliards de dollars - des dépenses totales des plus grandes filiales en 1965 ont servi à payer les salaires de Canadiens, et une autre tranche de 40 p. 100 a servi à l'achat de marchandises et de services au Canada. Dans leur réponse à ma lettre, presque toutes les compagnies ont indiqué qu'elles s'efforçaient de façon générale et intentionnelle à s'approvisionner au pays même. Nombre de sociétés ont signalé d'importantes augmentations dans le contenu canadien de leurs produits. Et j'ai été très heureux d'apprendre que plusieurs de ces maisons trouvent que leurs fournisseurs canadiens soutiennent bien la concurrence, offrant des prix et des services à un niveau suffisant pour neutraliser les supposés avantages d'acheter de sources d'approvisionnement traditionnelles à l'étranger.

Plus grande participation nationale

Reconnaître la contribution positive du capital étranger au développement économique du Canada ne signifie pas, bien entendu, que nous ne devons pas rechercher une participation plus grande des Canadiens à l'expansion de leurs propres économies. Les Canadiens recueilleront une plus grande part des bénéfices du développement industriel dans la mesure où ils participeront pleinement à la création et à l'achat d'industries canadiennes. Il faut se rendre compte qu'une plus grande participation des Canadiens ne se fera pas par des restrictions imposées aux investissements étrangers. La proportion des nouvelles entreprises que nous pouvons exécuter avec des ressources canadiennes est déterminée en premier lieu par le taux de croissance, et en second lieu par la façon dont nous, les Canadiens, choisirons de consacrer nos ressources à l'établissement d'industries ainsi qu'aux montants que nous voudrions bien y investir.

Notre participation ne sera pas accrue en écartant le capital étranger. Au contraire, elle en sera diminuée. Toute réduction des fonds étrangers dans les entreprises canadiennes risquerait de ralentir le développement du Canada et entraînerait les séquelles que nous connaissons bien. Le plus sûr moyen de réaliser la participation canadienne à l'industrie est d'encourager, et non de limiter, notre développement économique, et ensuite d'encourager l'usage des profits de cette croissance en augmentant nos propres ressources en immobilisations et en développant davantage les capacités qui sont nécessaires à la construction d'une nouvelle entreprise.